



MAIRIE

Labellisation Village de caractère

Labellisation "Village de caractère".



Créé le : 23/12/2019 – Mis à jour le : 23/12/2019

Remise du diplôme



Remise du diplôme le 27 novembre 2019

La commune a obtenu le label « Village de caractère de Seine-et-Marne ».

Portée par le Département, la création du label « Village de caractère de Seine-et-Marne » traduit la volonté de valoriser le patrimoine existant, les animations culturelles, les produits du terroir et l'offre touristique de proximité des villages seine-et-marnais.

Remise du diplôme le 27 novembre 2019 en présence de Pascal LEROY, Maire, Patrick TAUPIN-GARDIN et Hervé DENIZO, Adjoints et Valérie PILLER, chargée du développement touristique à la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.